



© Clinique du Parc de l'Hôpital Psychiatrique du Beau Vallon et Action Ciné Média Jeunes.  
Une photo issue du projet "Sensations folles", candidat à l'édition 2013 du Reintegration Award

# REINTEGRATION AWARD 2014

## APPEL À PROJETS

# REINTEGRATION AWARD 2014

## TOUS À LA REMISE DES AWARDS!

### 26 FÉVRIER 2015

### DE 14 À 18H

### A NAMUR

## 14<sup>e</sup> EDITION

# DU REINTEGRATION AWARD

Vous avez développé un projet qui encourage la **réintégration** et/ou la **déstigmatisation** de la maladie mentale ? Le CRéSaM (Centre de Référence en Santé Mentale) vous invite à déposer **votre candidature** au Reintegration Award **avant le 19 janvier 2015**.

Le Reintegration Award met à l'honneur toute initiative belge visant la réintégration des personnes souffrant d'une maladie mentale. Les meilleurs projets francophones seront récompensés par un soutien financier d'un total de 7.500 € : Prix du jury (5.000€) et Prix du public (2.500€).

### COMMENT PARTICIPER ?

#### Conditions

- Toute initiative belge visant la **réintégration** et/ou la **déstigmatisation** de la maladie mentale peut introduire un projet.
- Chaque projet sera **représenté par au moins un membre** de l'organisation porteuse de l'initiative lors de la remise des Awards.
- Le projet ne peut pas avoir bénéficié d'un soutien financier venant du secteur pharmaceutique.
- Pour participer, il suffit de compléter le questionnaire de présentation du projet annexé au règlement du Reintegration Award (maximum 5 pages A4), disponible au CRéSaM ou sur [www.cresam.be](http://www.cresam.be).
- Le questionnaire doit être accompagné d'un résumé d'une page A4, transmis en version word et pdf.

### SOYEZ À TEMPS !

La date limite pour le dépôt des dossiers de candidatures est fixée au **19 janvier 2015** (date de la poste, du fax ou de l'e-mail faisant foi).

Pour des questions d'organisation, il est demandé aux projets candidats de faire connaître leurs **intentions** quant à leur participation **pour le 19 décembre 2014**. Merci !

Le dossier doit être envoyé au CRéSaM, par la poste, par fax ou par mail.

### PLUS D'INFORMATIONS...

CRéSaM asbl, Centre de Référence en Santé Mentale  
✉ Bd de Merckem 7 à 5000 Namur  
☎ 081 25 31 40  
📄 081 25 31 46  
✉ [cresam@cresam.be](mailto:cresam@cresam.be) - [www.cresam.be](http://www.cresam.be)